



Parc national
des Pyrénées



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



SOMMAIRE

- Edito p. 3
- Temps forts 2024 p. 4-5
- Connaître et préserver les patrimoines culturels et paysagers du territoire p. 6-7
- Connaître et préserver le patrimoine naturel et suivre les changements globaux p. 8-11
- Développer et valoriser des activités locales respectueuses des patrimoines p. 12-16
- Valoriser et partager les connaissances pour mieux préserver p. 17-20
- Surveillance et police, instruction et suivi des autorisations p. 21
- Gérer en partenariat p. 22
- Une gouvernance partagée p. 23
- La vie de l'établissement p. 24-25
- Le réseau Parcs nationaux de France p. 26-27

Directrice de publication : Melina Roth

Chef du service Valorisation des patrimoines et du territoire : Marie Hervieu

Coordination / rédaction : Caroline Bapt

Conception graphique : Sophie Plunian - Nuances Graphiques

Ont contribué à ce rapport d'activité :

M. Barneix/ A. Buttifant/ J. Combes/ A. David/ E. Deutsch/ A. Garnier/ S. Gipouloux/
E. Goutenègre/ Y. Haure/ M. Hervieu/ E. Jacquin/ O. Jupille/ J. Laffite/ P. Lapenu/
D. Pelletier/ A. Méchain/ V. Peyramayou/ F. Reisdorffer/ S. Rollet/ E. Sourp

© Photos Parc national des Pyrénées

S. Amrein/ C. Bapt/ J. Bauwin/ G. Besson/ A. Buttifant/ R. Camviel/ L. Cazabet
J. Combes/ C. Cuenin/ A. David/ E. Deutsch/ M. Empain/ F. Farand/ M. Hervieu
J. Jimenez/ L. Le Pontois/ D. Q Lam/ C. Lottigier/ F. Luc/ L. Met/ O. Pasquet/
D. Pelletier/ D. Peyrusqué/ L. Reigne/ E. Sourp/ J. Vignasse

© Photos

- ADAC65 (p7 en haut à D)
- Equipe communication UICN
- N. Birrien restaurant « Ors » (p7 en bas à G)
- C. Chiray PLVG (p8 en haut à D)
- R. Descamps - Parc national des Cévennes (p8 en bas)
- L. Doux - Parc national de Port-Cros (p26 en haut à G)
- G. Feuillet - Parc national de Guyane (p26 en haut à D)
- Y. François AE Médias (p27 en haut)
- J.F. Graffand (p25 en haut à D)
- P. Meyer AE Médias (p4 en haut à D, p13 à D, p14 en Haut à D)
- Snøhetta (p15 en haut à D)
- T. Stoecklé (p18 en haut à D).
- A. Turpaud - Parc national du Mercantour (p26 en bas)





Avec ce rapport d'activité, nous souhaitons partager la richesse de l'année écoulée, tant sur le plan des partenariats avec les acteurs du territoire, que des actions menées ensemble en faveur de la biodiversité, des patrimoines culturels et en accompagnement au développement local.

Pour le Parc national, l'année 2024 a été l'occasion de réflexions structurantes avec d'une part le renouvellement de notre contrat d'objectif et de performance avec le ministère en charge de la transition écologique, et d'autre part la validation de notre nouveau programme d'action pour les cinq années à venir. Ce travail qui a mobilisé l'ensemble des équipes a également fait l'objet d'ateliers et de nombreux échanges avec nos instances de gouvernance : conseil scientifique, conseil économique social et culturel, le dialogue social et notre conseil d'administration, qui a validé ces documents.

Douze années après l'adoption de notre charte de territoire, le moment était également venu d'évaluer sa mise en œuvre et de se pencher sur l'opportunité de son renouvellement. Une enquête auprès des habitants et des acteurs locaux a permis de compléter les analyses menées en interne et avec les membres de nos instances. Les conclusions très convergentes de ces travaux ont conduit le conseil d'administration à statuer à l'unanimité en faveur d'une mise à jour du document. Cette actualisation permettra de mieux prendre en compte les évolutions en cours notamment au regard des effets du changement climatique, des enjeux liés à la ressource en eau, l'accroissement de la fréquentation... en affirmant également la continuité des engagements du Parc national en faveur de la protection des patrimoines naturels, culturels et paysagers, et d'un développement local durable, en lien étroit avec les collectivités et les partenaires locaux.

En 2024, ce sont également deux nouvelles communes qui ont exprimé leur souhait d'adhérer à la charte du Parc national, portant à 67 le nombre de communes de l'aire d'adhésion.

Les actions de sensibilisation du public ont été poursuivies, avec notamment une forte mobilisation autour du Bouquetin ibérique, dix ans après les premières introductions à Cauterets, et avec la création d'un nouveau noyau de population de Bouquetin en vallée d'Aure.

Dans un contexte où le changement climatique et l'évolution des pratiques induisent des incertitudes et des évolutions importantes de nos territoires de montagne, le partage de la connaissance et la sensibilisation de tous les publics sont des éléments majeurs pour accompagner les acteurs locaux et les habitants et pour mobiliser les jeunes générations autour des défis à venir. La concertation et le travail partenarial sont des valeurs essentielles pour permettre à chacun de s'engager pleinement dans une réponse durable, collective et partagée à ces nouveaux enjeux.

En vous souhaitant une très bonne lecture,

Louis ARMARY,

Président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées

Melina ROTH,

Directrice du Parc national des Pyrénées

LES TEMPS FORTS 2024

RECONNAISSANCE INTERNATIONALE POUR LE PARC NATIONAL

L'UICN – Union Internationale pour la Conservation de la Nature – vient de renouveler, après un audit, l'inscription du Parc national des Pyrénées sur la Liste verte des aires protégées, saluant ainsi la qualité de sa gestion et de sa gouvernance au service d'un territoire d'exception. Le Parc national reste ainsi dans le club très restreint des 91 espaces naturels labélisés dans le monde, dont 10 sites en France.



2 NOUVELLES COMMUNES ADHÉRENTES

Les communes d'Aragnouet (vallée d'Aure) et de Lescun (vallée d'Aspe) ont fait le choix d'adhérer à la charte du territoire du Parc national des Pyrénées. 67 communes font, aujourd'hui, partie de l'aire d'adhésion du Parc national.



UN NOUVEAU NOYAU DE POPULATION DE BOUQUETINS

2 femelles et 3 mâles venus de Sierra de Guadarrama (Espagne) ont été relâchés, le 2 octobre 2024, en vallée d'Aure. Ce premier lâcher sur ce secteur permet de créer une nouvelle population qui contribuera, à terme, à la colonisation par l'espèce de l'ensemble du territoire du Parc national, comme prévu par le programme de réintroduction du Bouquetin ibérique mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.



LES ÉLUS AU RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU DES ABC

16 élus du territoire ont participé à une journée d'échanges et de réflexion collective dans le cadre du réseau des communes « ABC » (Atlas de la Biodiversité Communale). Certains élus participent déjà au projet, d'autres sont venus échanger des informations, des expériences et envisagent de s'engager dans la démarche. Chacun a pu témoigner des actions menées ou en cours, contribuer au travail de bilan et proposer des orientations pour l'évolution du réseau des ABC.



DES VALEURS PARTAGÉES SUR LES DEUX VERSANTS D'UNE MÊME MONTAGNE

Septembre 2024 : au col du Pourtalet (vallée d'Ossau), le Parc national des Pyrénées et le Parc national d'Ordesa et du Mont-Perdu ont réaffirmé leur détermination à travailler ensemble en signant un nouveau protocole d'accord particulièrement fourni, pour les 10 prochaines années.

Un renforcement de cette coopération européenne et transfrontalière au bénéfice de la protection de la nature et des paysages, de l'accessibilité au public du patrimoine naturel et du développement durable, entériné par Louis ARMARY, président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées, Alfonso CALVO TOMAS, directeur général Milieu naturel du gouvernement d'Aragon, Melina ROTH, directrice du Parc national des Pyrénées et Elena VILLAGRASA, directrice du Parc national d'Ordesa et du Mont-Perdu.



MISE À JOUR DE LA CHARTE DU TERRITOIRE

15 octobre 2024 : le conseil d'administration du Parc national a délibéré, à l'unanimité, pour une mise à jour de la charte du territoire, afin de prendre en compte l'évolution des pratiques et le changement climatique et ses impacts. S'en suivra un travail de concertation avec les acteurs locaux pour un nouveau projet de territoire pour la période 2028-2043.



➤ Bureau du CA du Parc national

LES SCIENTIFIQUES SE PENCHENT SUR LA RESSOURCE EN EAU

En partenariat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne et EDF, la nouvelle édition des « Journées scientifiques du Parc national » s'est tenue à Argelès-Gazost en présence de plus de 80 experts, scientifiques, gestionnaires et membres du milieu associatif. Une occasion de partager les dernières études et connaissances relatives aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau et la biodiversité. Ces présentations et échanges ont été complétés par une projection du documentaire « La Neste » de Chris CASTILLON et de sorties sur le terrain ouvertes au grand public.



10 ANS DE SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX DE MONTAGNE

Voilà 10 ans, le Parc national des Pyrénées et le Centre National de Recherche Scientifique ont initié le programme de Suivi temporel des Oiseaux de montagne (STOM) aujourd'hui mené par des partenaires multiples sur 180 sites en France. Sur notre territoire, 120 points d'écoute sont réalisés chaque année par les gardes-moniteurs. En 2024, après 10 années de suivi, il est encore un peu tôt pour émettre des conclusions. Néanmoins, on observe une diminution de l'abondance de certaines espèces inféodées aux milieux d'altitude et une dynamique positive pour les espèces plus généralistes ou associées aux ligneux qui colonisent les milieux ouverts d'altitude.



CONNAÎTRE ET PRÉSERVER

LES PATRIMOINES CULTURELS ET PAYSAGERS

Le Parc national mène avec ses partenaires un travail de conservation, de restauration et de valorisation des patrimoines culturels et paysagers. Celui-ci vise à maintenir les qualités paysagères et patrimoniales du territoire et à renforcer son attractivité.

De nombreux projets ont été initiés avec les partenaires en 2024 : définition de schémas d'aménagement, opérations de réhabilitation patrimoniale dans les villages, renaturation de cours d'école et mise en place d'observatoires du paysage.



LE PATRIMOINE CULTUREL

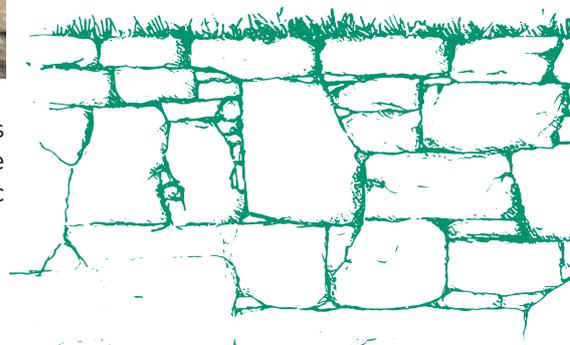
À u printemps 2024, le Pays d'Art et d'Histoire des vallées d'Aure et du Louron (PAH) a proposé une semaine d'animations et de sensibilisation alliant restauration d'un patrimoine séculaire, les pierres sèches et création artistique. Cette démarche « Murets d'art d'Ancizan à Guchen » a également été pensée comme un levier d'éducation artistique et culturelle sur le territoire grâce au travail en collaboration avec les associations locales « La Soulane » et « Le Transfo », et avec « Murets d'art », association transfrontalière pour la promotion de l'art dans les murets en pierre sèche. Chaque intervenant a participé à l'œuvre collective qui a abouti à la construction de murets en pierre sèche auxquels s'intégraient des sculptures, et à des créations sonores et plastiques : cartes sensibles et dessins.



À Ancizan, la restauration du muret a été le prétexte à un chantier participatif proposant aux habitants de s'initier à l'art de la construction en pierre sèche. Ce chantier a permis la mise en œuvre d'un travail intergénérationnel réunissant une artiste céramiste et les résidents de l'EHPAD de Guchen. Dans ce village pittoresque, le muret du lavoir a bénéficié d'une restauration sous le signe de la filature, en hommage à l'histoire des deux villages. Les enfants du centre de loisirs l'Airel créèrent des étendards en laine, encadrés par une plasticienne et un dessinateur. »

Cécile DELAUMÔNE, guide-conférencière du PAH au sein de la Communauté de communes Aure Louron

Conférence, exposition, projection... ce cheminement collectif n'oublie pas que les murets en pierre sèche sont de véritables habitats pour une kyrielle d'espèces de végétaux et d'animaux comme a pu le présenter le Parc national lors d'une balade commentée entre Ancizan et Guchen.



L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS DE REQUALIFICATION

8 dossiers de restauration
du patrimoine ou
d'investissement soutenus
financièrement par le Parc
national en 2024 pour
93 030 €

Attaché au maintien de la qualité architecturale des villages, le Parc national, en partenariat avec les CAUE des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, apporte aux collectivités des solutions techniques et financières pour des aménagements durables. Respect des savoir-faire et intégration paysagère sont les fils conducteurs de cette démarche.

Afin de redonner vie à une ancienne propriété privée tombant en ruines au centre du village, la commune de Tramezaïgues, conseillée par l'ADAC 65, a acquis la Maison Aspe, dans le cadre de la procédure dite du « Bien sans maître ».

La Maison Aspe est aujourd'hui un restaurant gastronomique, le restaurant Ors.

Située dans le périmètre du château fort classé, cette rénovation a nécessité une attention particulière. Ardoise, bois, pierre... ont redonné une valeur esthétique et patrimoniale à ce bâtiment ancien, avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Plusieurs entreprises locales bénéficiaires de la marque *Esprit parc national* (SOCABAT, La Maison des Cailloux) ont contribué à ces travaux.



▲ Avant.

▼ Après



Dès les premiers temps de réflexion, nous avons eu la chance qu'un jeune couple de restaurateurs de renom souhaite s'engager aux côtés de la commune pour faire revivre la Maison Aspe. Le projet a été travaillé avec eux en fonction de leurs besoins. Aujourd'hui déjà, la clientèle de passage redonne de l'activité au village. Nous sommes particulièrement satisfaits d'avoir mené à bien cette rénovation qui permet de redonner une esthétique à notre centre-bourg mais également de le redynamiser. Sans compter l'installation des 5 membres de la famille des restaurateurs, dont 3 enfants et la création de 4 emplois. Nous sommes également particulièrement reconnaissants envers nos partenaires, techniques et financiers – l'Etat, la Région Occitanie, le Département des Hautes-Pyrénées et le Parc national, sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour. >>

Didier FOURTIRE, maire de Tramezaïgues

CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET SUIVRE LES CHANGEMENTS GLOBAUX

RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

RESTAURATION EXEMPLAIRE D'UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE À LAU-BALAGNAS

Sous-dimensionnée et à angle droit, la buse du lieu-dit « Sabathès » était peu adaptée au franchissement de la faune sauvage et provoquait des inondations sur la route et les champs à proximité. Pour répondre au double enjeu de sécurisation des déplacements de la faune sauvage et des personnes, la commune de Lau-Balagnas a porté le projet de refonte totale de cet ouvrage, accompagnée techniquement par le Syndicat mixte Pays de Lourdes Vallées des Gaves (PLVG), le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), la Cellule d'assistance technique à l'entretien des rivières (CATER) et financièrement par l'Etat (Fonds vert) et le Parc national (crédits d'intervention).

Réalisée par le Département des Hautes-Pyrénées, la nouvelle buse propose une augmentation de la section hydraulique et une banquette permettant aux loutres de passer sous la chaussée sans prendre de risque en traversant la route.



En amont des travaux, une pêche de sauvegarde réalisée par la Fédération départementale de pêche des Hautes-Pyrénées, a permis de préserver la faune aquatique du secteur du lieu-dit « Sabathès ».



« En 2023, une loutre et deux putois ont été victimes de collisions routières mortelles en traversant à cet endroit. Le Parc national nous avait alertés sur le caractère accidentogène de ce secteur, dans le rendu de l'Atlas de la Biodiversité Communale. »

Henri BAREILLES, maire de Lau-Balagnas



ŒUVRER POUR LE GRAND TÉTRAS

Partenaire de la stratégie nationale en faveur du Grand Tétrás, le Parc national poursuit ses actions en faveur de la préservation de l'espèce et de l'amélioration de son habitat.

Afin d'éviter les dérangements dus au passage de randonneurs à raquettes ou à ski, après les sites du Pailla et Bourlic (Gavarnie) et du Somport (vallée d'Aspel), le Parc national a délimité et signalé deux nouvelles zones de quiétude sur le secteur d'Aygués-Cluses.

Un balisage triangulaire délimite désormais les zones de quiétude de la crête de Touatère et d'Agalops, rappelant la présence de zones d'hivernage au sein desquelles il ne faut pas pénétrer pour préserver les chances de survie des galliformes de montagne.

Des panneaux informatifs complètent ce dispositif au pont de Pountou, au barrage Dets Coubous et au refuge d'Aygués-Cluses.



3 250 plaquettes de visualisation fixées par le Parc national, le long de 2 700 mètres de clôtures pastorales en Réserve naturelle régionale d'Aulon, en partenariat avec la réserve, et sur les estives d'Aragnouet.

Financée dans le cadre du Fonds vert, la mise en place de ce dispositif visant à limiter les risques de collision mortelle du Grand Tétrás a été rendu possible grâce à l'approbation des groupements pastoraux d'Aulon, Soulan et Vielle-Aure, gestionnaires et propriétaires des estives d'une part, et du groupement pastoral d'Aragnouet d'autre part.

Une étude a permis d'initier une démarche visant à caractériser, modéliser et cartographier les habitats agro-pastoraux du Grand Tétrás nécessaires à sa reproduction, et à identifier les phénomènes de fermeture des milieux. Sur cette base, il est envisagé de travailler avec les acteurs pastoraux, à une adaptation des pratiques pastorales. Elles intégreraient la biologie de l'espèce et participeraient au maintien d'un habitat favorable à l'espèce.



CONFORTER ET SURVEILLER LA POPULATION DE BOUQUETINS IBÉRIQUES

Le programme de réintroduction du Bouquetin ibérique mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la charte du territoire du Parc national, se poursuit sous de bons auspices avec une population évoluant sur le territoire du Parc national, estimée à près de 500 individus répartis en 4 noyaux de population (Cauterets, Gavarnie-Gèdre, Accous, vallée d'Aure).



La veille sanitaire réalisée en 2024 par le Parc national montre un état sanitaire très satisfaisant de la population : les paramètres démographiques (reproduction et survie) sont très bons et le suivi visuel de l'état de santé des individus n'a révélé que quelques cas de kérato-conjonctivite sans gravité. Aucune des analyses sanguines réalisées dans le cadre de la veille active (capture par téléanesthésie de 7 bouquetins) n'a révélé une quelconque pathologie.

98 cabris de l'année observés à l'été 2024, signe d'une reproduction très dynamique





AMÉLIORER LES CONNAISSANCES NATURALISTES ET CONTRIBUER AUX POLITIQUES PUBLIQUES

« Entre février et avril, chaque colonie recensée lors des précédents inventaires fait l'objet de deux visites sur le terrain. Ce recensement est complété par la recherche d'éventuels nouveaux sites de reproduction sur les falaises jugées favorables par les équipes de terrain. »

Ludovic LUBET, animateur pyrénéen du plan national d'action à l'OFB

MOBILISER AUTOUR DU VAUTOUR FAUVE

Dans le cadre du plan national d'action « Vautour fauve et activités d'élevage 2017-2026 » coordonné par l'Office Français de la Biodiversité, le suivi quinquennal de la population reproductrice de Vautour fauve a été mis en œuvre par le Parc national. Il permet de suivre l'évolution de ladite population et la répartition spatiale des colonies.

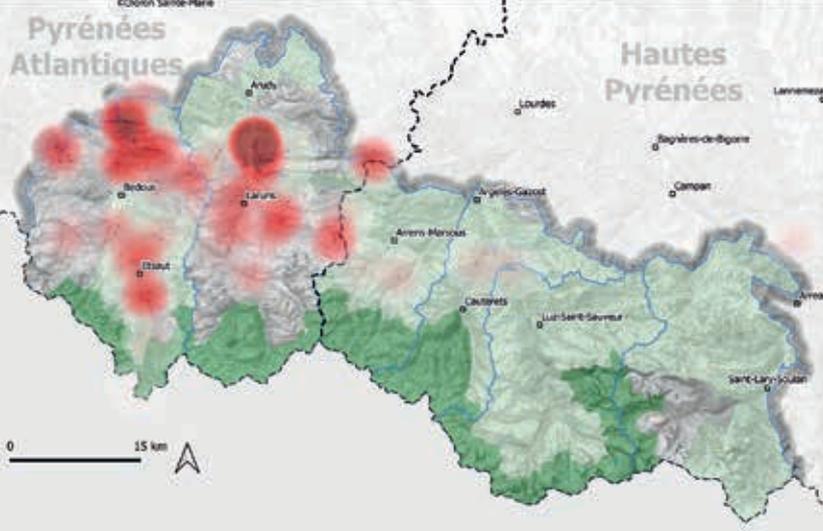
Grâce au soutien de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, un vacataire a renforcé les équipes de terrain.

73 colonies pour 482 couples reproducteurs (contre 430 couples en 2019) ont été recensées en 2024 par le Parc national et ses partenaires, avec la détection de 17 nouvelles colonies. Cette hausse s'explique notamment par l'expansion de la population ossaloise avec une progression vers le sud.

Sur le reste du territoire du Parc national, la population apparaît globalement stable depuis 2019.

A noter :

- en vallée d'Aure : pas de couple nicheur observé,
- en vallées des Gaves : la population nicheuse reste marginale sur la zone du Parc national.



« La cartographie des zones de plus forte présence du Vautour fauve met en lumière l'asymétrie flagrante entre l'ouest et l'est du territoire du Parc national des Pyrénées. La forte concentration des oiseaux nicheurs dans la partie béarnaise du Parc national reflète une ressource alimentaire abondante avec la présence importante de troupeaux à l'année.

« Le statut d'espèce protégée (chasse et empoisonnement interdits) et les nourrissages hivernaux organisés depuis les années 1980 peuvent expliquer la progression de la population. »

Ludovic LUBET, animateur pyrénéen du plan national d'action à l'OFB

INVENTORIER LES AMPHIBIENS AU LAC D'ARLET

6 ans après avoir réalisé un état des lieux, le Parc national a mené, à l'automne 2024, une nouvelle campagne d'inventaire des amphibiens (Grenouille rousse, Triton palmé, Crapaud épineux et Alyte), au lac d'Arlet (vallée d'Aspe), en partenariat avec l'association OBIOS.





SUIVI EXPÉRIMENTAL AU BÉNÉFICE DU DESMAN DES PYRÉNÉES

Dans le cadre du plan national d'action Desman « 2021-2030 », le Parc national des Pyrénées a servi de site d'expérimentation pour la recherche du Desman à l'aide de chiens de détection. La Younii Académie de l'association MIFENEC, spécialisée dans l'éco-détection, a ainsi été accueillie à 3 reprises dans le vallon de Bious - Ayous, réputé riche en desmans. Une expérimentation aux premiers résultats encourageants qui sera reconduite en 2025.

APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE LA NIVEROLLE

Espèce rare de passereaux des montagnes, sensible aux effets du changement climatique, la Niverolle bénéficie depuis 2024, d'un suivi de sa population. Portée par l'OFB en partenariat avec le Parc national, cette étude prend place sur le site pilote de La Mongie - Pic du Midi de Bigorre, où se trouve la plus grande population pyrénéenne (20 à 25 couples identifiés en 2008). Elle consiste à étudier sur le long terme les paramètres démographiques de la population (structure de la population, taille, survie, fidélité) à partir de méthodes CMR (capture, marquage et recapture).



Au sein du territoire du Parc national :

- **bonne année de reproduction**
 - pour le **Gypaète barbu** : 20 couples suivis, 17 pontes et 10 jeunes à l'envol
 - pour le **Vautour fauve** sur la Réserve naturelle nationale d'Ossau : 117 couples reproducteurs (contre 99 en 2023) et 64 jeunes à l'envol
- **année de reproduction mitigée pour le Vautour percnoptère** : 20 couples reproducteurs suivis, 11 jeunes à l'envol pour cette espèce dont les effectifs sont en baisse en particulier à l'ouest des Pyrénées.

SUIVRE LES CHANGEMENTS GLOBAUX

Le Parc national met en œuvre sur son territoire, depuis 2021, le programme ORCHAMP initié en 2016 dans les Alpes par le laboratoire d'écologie alpine.

Après une mise en place en vallées de Cauterets et d'Aspe, cet observatoire spatio-temporel de la biodiversité et du fonctionnement des socio-écosystèmes de montagne a été mis en œuvre à Aulon (vallée d'Aure) en partenariat avec la Réserve naturelle régionale d'Aulon.

Avec l'appui du Centre de recherche de la biodiversité et de l'environnement (CRBE-CNRS), le Parc national et ses partenaires déploient un ensemble de protocoles de suivi de la flore, de la faune, de la forêt, sur des placettes localisées tous les 200 mètres d'altitude le long d'un versant. Des analyses de sol, de température et d'humidité y sont également effectuées.

Réalisé en partenariat avec le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, le suivi flore comprend un inventaire exhaustif des espèces puis un suivi d'abondance.



Pour le volet forestier, le protocole relève l'ensemble des arbres présents (essences, diamètre) et les volumes de bois mort.

Intégrées à la base nationale du programme ORCHAMP, ces données permettront, sur le long terme, aux chercheurs de déterminer l'impact du changement climatique sur les écosystèmes de montagne.



DÉVELOPPER ET VALORISER DES ACTIVITÉS LOCALES RESPECTUEUSES DES PATRIMOINES

PANSER LES PLAIES, PRÉPARER L'AVENIR

Des pluies torrentielles s'abattent sur les Pyrénées le 7 septembre 2024, provoquant d'importants dégâts en Béarn et en Bigorre. L'état de catastrophe naturelle est établi.

Les équipes du Parc national sont mobilisées afin de répondre aux situations d'urgence aux côtés des autres partenaires locaux.



En haute vallée d'Aure et à Gavarnie, les pluies diluviennes ont dévasté des pans de montagne, emportant passerelles et sentiers.

En vallée d'Aspe, la crue éclair du gave d'Aspe et de son affluent le Baralet, a sévèrement touché les communes de Borce, Cette-Eygun, Etsaut et Urdos.

Très vite, sous l'égide de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques et de la sous-préfecture d'Oloron Sainte-Marie, les secours aux personnes et aux infrastructures sont organisés, prenant appui sur les différents partenaires du territoire dont le Parc national, l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn, la Direction départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques...

En zone cœur, les gardes-moniteurs ont rapidement évalué la situation en estives, certains bergers étant coupés de toute voie de circulation.

Afin de pourvoir au plus urgent et quantifier les travaux à venir, le Parc national a réalisé un inventaire des dégâts. Un état des lieux a été dressé afin d'apporter ces éléments aux communes propriétaires des lieux, aux gestionnaires d'estives et aux services de l'Etat. La cartographie des points à restaurer pour la prochaine saison d'estives a été dressée.

Sur la zone cœur du Parc national, 12 passerelles ont été endommagées ainsi que pas moins de 90 kilomètres de sentier soit 32 % des sentiers gérés par le Parc national sur les secteurs impactés.



Novembre 2024, avant qu'elles ne subissent les crues hivernales habituelles, certaines passerelles (Espelunguère à Borce et Gouetsoule à Urdos) ont été restaurées par le Parc national.

Il s'agit désormais de trouver les financements pour la réhabilitation globale des équipements qui est évaluée à 1,2 million d'euros.



Octobre 2024, un hélicoptère affrété par le Parc national avec le soutien financier de la région Nouvelle-Aquitaine, a redescendu en plaine une cinquantaine de ruches coincées sur le plateau de Layers (Borce à 1 400 mètres d'altitude). Un second héliportage a eu lieu en décembre, pour un autre rucher.

ŒUVRER EN FAVEUR DU PASTORALISME

Le pastoralisme contribue à l'identité culturelle et patrimoniale forte des Pyrénées. Il fait partie intégrante du tissu économique.

Le Parc national mène différentes actions pour accompagner un pastoralisme durable.

POUR DES ESTIVES PARTAGÉES

Soucieux de la cohabitation avec l'activité pastorale dans un contexte de prédatons (ours, loup) et l'accueil des visiteurs, le Parc national poursuit une démarche de médiation et de conciliation des usages entre le pastoralisme et les autres activités en montagne.

Dans la continuité de l'expérience concluante de 2023, en lien étroit avec les acteurs du territoire et avec l'accompagnement de l'Etat (Fonds vert, Région Occitanie et PNA Loup dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité), dix médiateurs pastoraux ont renforcé les équipes du Parc national, à l'été 2024. Ils sont allés, par binôme, à la rencontre des randonneurs, des bergers et des autres professionnels de la montagne.

POUR LE MAINTIEN DES MILIEUX OUVERTS

Impliqué dans 3 programmes agro environnementaux et climatiques présentés en 2022, le Parc national a engagé, en 2024, de nouvelles mesures agro environnementales (MAEC). En raisonnant l'emploi de l'action mécanique et/ou du pâturage, elles permettent de maintenir les milieux ouverts. Elles valorisent ainsi ces surfaces par le pastoralisme et favorisent la biodiversité qui y est attachée.

En val d'Azun, les estives du Chelet, gérées par le Sivom du Labat du Bun, ont bénéficié d'un broyage mécanique des végétaux sur 1,5 ha en faveur de l'habitat du Grand Tétrás. Cette démarche a été pilotée et financée par la Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Pyrénées.

Ce secteur a fait l'objet d'une contractualisation de mesures agri-environnementales sur 172 ha en faveur du galliforme.



• 10 médiateurs pastoraux
• Plus de 18 000 personnes rencontrées pour 5 125 interactions avec les visiteurs (89%), les professionnels de la montagne (5%), le monde pastoral (5%) et les autres partenaires (1%)



Dans le cadre du plan agro environnemental et climatique « Montagne Biodiversité – Pyrénées-Atlantiques » porté par la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, et décliné par le Parc national sur son territoire, une commune et un groupement pastoral, gestionnaires d'estives en vallée d'Aspe, ont contractualisé pour maintenir l'ouverture des milieux et améliorer la gestion pastorale sur 35 ha.

En partenariat avec le GIP Centre de ressources pour le pastoralisme et la gestion de l'espace (CRPGE) sur le site Natura 2000 du Néouvielle, le Parc national et le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ont réalisé, ensemble, deux journées d'inventaires de la flore.

DÉVELOPPER ET VALORISER ... DES ACTIVITÉS LOCALES RESPECTUEUSES DES PATRIMOINES



ACCUEILLIR DURABLEMENT

À fin de concilier la présence de 1,5 million de visiteurs en période estivale et la préservation des milieux et des espèces, le Parc national s'attache, avec ses partenaires, à proposer une découverte du territoire qui tient compte de la fragilité des milieux.

La **Réserve naturelle nationale du Néouvielle** attire un public novice ou aguerri toujours plus nombreux.

Depuis l'été 2024, « **le tour du lac d'Orédon** » propose un sentier alternatif au très fréquenté « sentier des Laquettes ». 3,6 kilomètres ponctués de panneaux de découverte, et accessibles au plus grand nombre. Un projet porté par le Syndicat intercommunal Aure-Néouvielle en partenariat technique avec le Parc national.

Après avoir totalement réaménagé et intégré le bâtiment d'accueil sur **le site du Somport**, la Communauté de communes du Haut-Béarn, en partenariat avec le Parc national, s'est investie dans la conception d'un parcours de découverte sur le thème de la rencontre, le long des pistes du Somport. Entre sensibilisation et découverte ludique, les outils de médiation (tables d'interprétation...) permettent à chacun de découvrir la richesse patrimoniale du site. Le belvédère des oiseaux offre un point de vue spectaculaire sur l'Espagne et un observatoire unique pour les rapaces.



REFUGE DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES D'ARLET

Après 18 mois de fermeture pour cause de travaux, le refuge d'Arlet (Borce – vallée d'Aspe) a réouvert à l'été 2024. Les randonneurs ont salué le confort, la qualité des installations et l'intégration dans son milieu d'un refuge entièrement rénové. Le refuge bénéficie de la marque *Esprit parc national*.



Dès cette 1^{ère} saison d'exploitation, la rénovation du refuge d'Arlet apparaît comme très positive. Nous avons gagné en confort de travail avec des espaces de circulation fluides, une terrasse nous permettant désormais d'accéder directement au local technique... Nos besoins ont été entendus et intégrés au programme. Bien sûr des réglages sont toujours à faire mais notre vie au quotidien est facilitée. >>

Florence GRAVEAUD,
gardienne du refuge d'Arlet

• + 25% de nuitées supplémentaires par rapport à la dernière saison complète d'activité (2020) pour une saison d'activité record



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



LE REFUGE DE BARROUDE

A l'été 2024, après analyse et concertation, le bureau d'architectes Snøhetta a remporté, parmi 42 candidats, le concours de maîtrise d'œuvre en vue de la reconstruction du refuge de Barroude (vallée d'Aure), propriété du Parc national des Pyrénées.

Le projet retenu, « la tanière des Hautes-Pyrénées, entre terrier et cairn », répond aux objectifs d'accueil des randonneurs, de réduction de l'impact lié à la fréquentation du site et de préservation de l'intégrité de l'environnement naturel.

La longue randonnée de la reconstruction du refuge de Barroude, détruit par un incendie en 2014, se poursuit par la recherche de financements, et la réalisation des différentes études obligatoires.

► **Projet de reconstruction du refuge localisé en zone cœur du Parc national des Pyrénées et dans l'emprise du bien classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO « Pyrénées Mont-Perdu » et du site Natura 2000 « Estaubé, Gavarnie, Troumouse, Barroude ».**



UN ACCUEIL PERSONNALISÉ

Suite à une expérience concluante menée en 2023, l'accueil estival des visiteurs au point d'information du Plan d'Aste (val d'Azun) a été confié à 10 personnes en situation de handicap, accompagnées par les professionnels d'APF France Handicap – ESAT des 7 vallées.

L'accueil au siège du Parc national (Tarbes) est également assuré depuis le 1^{er} mars, par 2 personnes en situation de handicap dans le cadre d'un accord avec l'ESAT des 7 vallées.

CONCILIER LES USAGES EN MILIEUX AQUATIQUES

Dans un contexte de changement climatique, de fréquentation accrue des milieux aquatiques et de développement de nouvelles activités de sports et loisirs (ruisseling, stand up paddle...), le Parc national, sur proposition du conseil économique, social et culturel, a engagé une concertation avec 27 acteurs du territoire, représentants des comités départementaux et des syndicats professionnels.

Chaque représentant a été rencontré pour faire un état de la pratique en zone cœur du Parc national (sites, périodes), identifier les besoins en formation, sensibilisation, et évoquer les modalités de gestion possibles.

Cette démarche qui se poursuivra en 2025, vise à améliorer la conciliation des activités sportives et de loisirs exercées en milieu aquatique avec la préservation des patrimoines et milieux aquatiques en zone cœur du Parc national.



ESPRIT PARC NATIONAL : CONTRIBUER À UNE ÉCONOMIE LOCALE RESPECTUEUSE DES PATRIMOINES



Marque nationale portée par l'OFB, déclinée au plan local par le Parc national, *Esprit parc national* distingue le travail et les savoir-faire de celles et ceux qui s'engagent avec passion dans une démarche de partage, d'authenticité et de préservation de la biodiversité. Pour les visiteurs, c'est l'assurance d'explorer des patrimoines naturels et culturels d'une richesse exceptionnelle, de déguster des produits locaux, le temps d'un séjour dédié à la découverte, aux rencontres et à la déconnexion. En 2024, le Parc national a poursuivi ses actions de promotion de la marque.

▲ Trois cartes touristiques (vallées d'Aure et de Campan, vallées des Gaves et vallées d'Aspe et d'Ossau) et deux guides pratiques (Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques) pour une itinérance à la rencontre des produits et services bénéficiaires de la marque



« Être bénéficiaire de la marque *Esprit parc national* est une fierté pour moi et mon équipe. Nous allons continuer à tout faire pour être à la hauteur de l'important défi que constitue le tourisme durable. »

Thomas LEGEAY, Tom Rafting

En chiffres *Esprit parc national* au Pyrénées :

- 450 produits
- 12 filières
- 156 partenaires bénéficiaires

Présents sur le salon Asphodèle (Pau), 10 artisans, producteurs de fruits, de fromage, artisans du bois, de la laine, hébergeurs et accompagnateurs en montagne bénéficiaires de la marque *Esprit parc national* ont présenté leurs produits et services sur un stand organisé par le Parc national. Au-delà des ventes, les participants ont apprécié les contacts noués durant cet événement.



Dans le cadre du programme de formations proposé aux bénéficiaires de la marque, Pierre RENÉ, glaciologue de l'association Moraine, a accompagné une dizaine d'accompagnateurs, un artisan et un hébergeur, sur le terrain afin de les sensibiliser sur l'évolution des glaciers.



« POUR PRÉSERVER LA NATURE ET POUVOIR L'ADMIRER, IL NOUS FAUT LA CONNAÎTRE »

conclut un bénéficiaire à la « rencontre du réseau » de la marque en vallée d'Aspe en mars 2024. Un rendez-vous local sur la thématique du Bouquetin ibérique, auquel 10 bénéficiaires de 6 filières ont participé. Entre ateliers sur le terrain pour l'observation des ongulés et à la maison d'hôtes l'Air d'Aspe pour approfondir les connaissances sur l'animal.



Etouffant chaque année sa communication autour de la marque, en complément des nouvelles vidéos de valorisation du camping Azun Nature et de la sortie « Comme un Desman dans l'eau » proposée par Tom Rafting, le Parc national a réalisé un clip qui met en lumière des bénéficiaires du val d'Azun avec « Destination Azun ». A visionner sur la chaîne Youtube, le site internet et les réseaux sociaux du Parc national



VALORISER ET PARTAGER LES CONNAISSANCES POUR MIEUX PRÉSERVER

UNE MOBILISATION CITOYENNE

Connaître, faire connaître, protéger : depuis 2012, le Parc national a accompagné 23 communes dans la réalisation de leur ABC.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

Alors que les Atlas de la Biodiversité Communale des communes de Beaucens, Escot et Ferrières ont été finalisés, le Parc national a également achevé le premier Atlas de la Biodiversité Intercommunale. Mené à l'échelle de 6 communes en haute vallée d'Aure, ce projet pilote s'est avéré concluant. Il sera suivi par un nouvel ABC intercommunal, le Parc national ayant été lauréat, en 2024, d'un appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Il sera réalisé en vallée d'Ossau, avec les communes d'Arudy, Lys et Sévignacq-Meyracq.

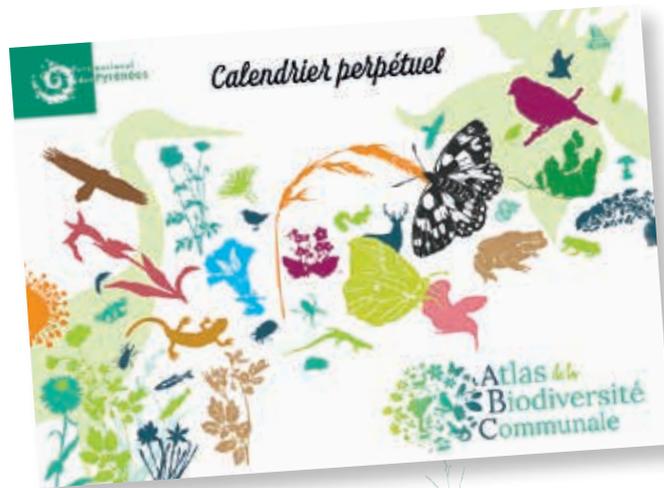


Les 6 maires des communes engagées se sont vu remettre le livret de leur ABC intercommunal, premier du genre.



Nous, maires de six communes regroupées de la vallée d'Aure, sommes très heureux de vous présenter les résultats du premier Atlas de la Biodiversité Intercommunale mené à l'échelle des Pyrénées. Ce travail prend son sens au travers du constat suivant : les enjeux environnementaux actuels ainsi que les défis que nous aurons à relever à l'avenir pour notre vallée et ses habitants ne connaissent pas les limites administratives de nos territoires. >>

Maryse BEYRIE (Vielle-Aure), Michel BESSONE (Cadeilhan-Trachère),
Jean-Bertrand DUBARRY (Aulon), Jean-Michel ISOART (Vignec),
André MIR (Saint-Lary-Soulan) et Alain RIVIERE (Guchan)



Calendrier perpétuel conçu dans le cadre de l'ABC intercommunal, remis aux habitants des 6 communes engagées.



Ferrières, mai 2024 : la Fête de la Nature a revêtu un attrait particulier avec la restitution officielle de l'ABC et des animations gratuites proposées par la commune et le Parc national en partenariat avec l'Office National des Forêts, l'association Camp de base et l'Office Français de la Biodiversité.

LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

UN LARGE PROGRAMME D'ANIMATIONS

Durant toute l'année 2024, le Parc national et ses partenaires ont proposé un programme d'animations particulièrement étoffé avec des conférences, projections, expositions, points rencontre sur le terrain. Autant d'occasions d'échanges et de belles découvertes pour les habitants et les visiteurs.



- 328 animations proposées au fil de l'année
- Près de 12 360 participants aux animations
- 98 points rencontre où 4 836 personnes ont été sensibilisées



10 ciné-débats ayant accueilli 385 personnes

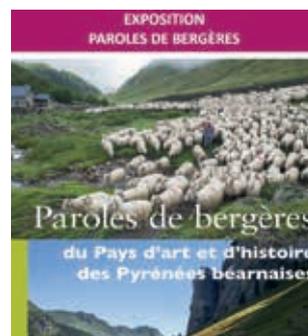
DES ANIMATIONS AUTOUR DU PASTORALISME

Le Parc national a proposé cette année une série d'animations afin de mettre en lumière l'activité pastorale pyrénéenne et ses acteurs locaux.

Des ciné-débats organisés autour de la projection du documentaire « Rasco & nous », suivis des interventions du Parc national et de l'association La Pastorale, ont contribué à la sensibilisation sur les comportements adaptés envers les chiens de protection de troupeaux.

9 ciné-débats ayant accueilli 334 personnes

« Paroles de bergères », une exposition en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire des Pyrénées béarnaises a mis à l'honneur les rôles multiples des femmes dans le milieu pastoral.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Des animations gratuites (sorties sur le terrain, conférence, projection, rencontres avec les éleveurs...) ont été proposées dans chaque vallée du territoire, en lien avec les partenaires locaux.

PARLER D'UNE MÊME VOIX

Soucieux de partager les enjeux patrimoniaux et touristiques du territoire avec ses partenaires, le Parc national a organisé des temps d'échanges :

- avec les 8 offices de tourisme communaux et intercommunaux du territoire : une journée en salle pour échanger sur les objectifs communs de sensibilisation sur les comportements adaptés en montagne, une journée sur le terrain pour renforcer le lien entre les équipes et aborder les problématiques des vallées (vallées des Gaves, vallées d'Aure et d'Aspe).



- avec 23 accompagnateurs en montagne invités en collaboration avec leur syndicat : une journée en salle avec la présentation des programmes scientifiques en cours (Bouquetin ibérique, suivi des glaciers, préservation du ciel étoilé, pastoralisme). Une journée sur le terrain par vallée.

Les festivités organisées dans le cadre des 10 ans du programme de réintroduction du Bouquetin ibérique, ont rythmé l'année 2024 :

- Des ciné-débats : deux documentaires au choix suivis d'interventions d'experts ont rencontré un vif succès, plongeant les participants au cœur de la vie des bouquetins et du travail mené par le Parc national.
- Le temps d'une journée, les participants ont aidé les agents du Parc national à localiser deux bouquetins « disparus ». Cette opération de recherche a été proposée sur l'ensemble des secteurs avec une sortie sur le terrain pour les randonneurs et/ou des animations en Maisons du Parc national pour tous.

UNE DÉCOUVERTE QUI DÉBUTE DANS LES MAISONS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Maisons du Parc national

- Arrens-Marsous
- Cauterets
- Etsaut
- Gavarnie-Gèdre
- Laruns
- Luz-Saint-Sauveur
- Saint-Lary-Soulan

Points d'information estivaux :

- Orédon
- Plan d'Aste
- Pourtalet

Les Maisons et points d'information du Parc national sont la porte d'entrée pour préparer au mieux un séjour et parfaire les connaissances des richesses de la vallée pour les visiteurs et les habitants.

LE PARC NATIONAL EN IMAGES

De nouvelles vidéos sont disponibles en projection dans les Maisons du Parc national, sur la chaîne YouTube et le site internet du Parc national :

- « Instants découverte » : 7 clips pour valoriser les missions relatives aux zones de quiétude, ABC, STOC, combes à neige, médiateurs pastoraux, 10 ans de Bouquetin et rapaces ;
- « Instants nature » : 7 clips pour une immersion dans le quotidien du Pic noir, Blaireau, Isard et le lâcher de bouquetins et la géologie à Gavarnie ;
- « Ils font le Parc » : 2 clips : Jean-Bernard DUBARRY, Jean-Paul CRAMPE.

Afin de partager le patrimoine naturel exceptionnel de la grotte d'Espalungue (Arudy) tout en le préservant, la commune d'Arudy a commandité la réalisation d'un documentaire dans le cadre du programme du Département des Pyrénées-Atlantiques « les 64 fantastiques », et grâce au partenariat technique du Parc national des Pyrénées.

Proposé dans les Maisons du Parc national, « Espalungue, royaume des chauves-souris » réalisé par Tanguy Stoecklé (NOCTILIO Productions) propose une approche sensible de la vie des chiroptères (26 minutes).



« Espalungue, le royaume des chauves-souris ».

DE NOUVEAUX PRODUITS DANS LES BOUTIQUES



- des produits créés par des artisans locaux bénéficiaires de la marque *Esprit parc national* : bonnet (La Carde), nichoir et mangeoire (Faîtes pour ailes), coussin et affiche (Pyrénées Tendances) ou à destination de la pratique de la montagne (t-shirt, buff) ...



- d'autres invitant à l'évasion et à une meilleure connaissance des patrimoines naturels, de la géologie, de l'impact du réchauffement climatique sur les glaciers. Réédition de l'emblématique « Mémoires de terrain » pour une immersion au cœur de souvenirs des gardes-moniteurs.



LA MAISON DU PARC NATIONAL À LARUNS



Désireux d'unir leurs moyens humains et matériel, l'office du tourisme de la vallée d'Ossau, la commune de Laruns et le Parc national ont lancé une réflexion pour la rénovation de l'office du tourisme et de la Maison du Parc national, accompagnés par un bureau d'études.

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le Parc national des Pyrénées et ses partenaires de l'éducation à l'environnement mènent tout au long de l'année, en classe et sur le terrain, aux côtés des enseignants, des actions de sensibilisation aux richesses patrimoniales auprès des élèves de tous niveaux dans le cadre du passeport éducatif « Mon parcours aux Pyrénées ».

AIRE TERRESTRE EDUCATIVE (ATE)



Cauterets, Argelès-Gazost, Bilhères-en-Ossau, Barèges, Esquièze-Sère, Gèdre et Luz-Saint-Sauveur : en 2024, le Parc national a poursuivi l'accompagnement de 7 Aires terrestres éducatives (ATE), programme national porté par l'OFB, et a contribué à la création d'une nouvelle ATE à Bedous.

Ces coins de verdure choisis par les enfants sont des sites d'apprentissage à la biodiversité et aux moyens de la préserver.

« Mon parcours aux Pyrénées », c'est :

- 1 751 élèves de l'aire optimale d'adhésion ayant bénéficié d'interventions gracieuses par le Parc national et ses partenaires
- 60 projets pédagogiques menés
- 88 classes concernées
- 315 animations en classe ou sur le terrain.



En ce 10^{ème} anniversaire du Festival Pyrénéen de l'Image Nature de Cauterets, l'ensemble des élèves de la vallée des Gaves a été convié pour des animations sur le thème du monde minéral.

- 754 élèves
- 28 ateliers
- 17 partenaires



En fin d'année scolaire, les enfants de l'école de Bilhères-en-Ossau ont convié parents et habitants à la Fête du « Triangle d'or », leur ATE ainsi dénommée. Un jeu de piste élaboré et animé par les enfants, a permis une présentation ludique des aménagements et des espèces.



L'ATE permet d'aborder une part importante des programmes de sciences et d'éducation civique avec le vivre ensemble porté par ce côté fédérateur entre tous les enfants de l'école... et les parents aussi car il arrive aux enfants d'amener leurs parents à l'ATE. Un lien et une façon de parler d'environnement à tous les niveaux, avec une parole qui émane de l'école et du Parc national. Un mini Parc national en somme. >>

Sylvie CHASSAGNE, directrice de l'école de Cauterets



Des projets pédagogiques « Bouquetin » ont été menés par le Parc national, avec les écoliers de la vallée d'Aure afin qu'ils s'approprient cette espèce. Nombreux sont venus au 1^{er} lâcher dans leur vallée.

SURVEILLANCE ET POLICE, INSTRUCTION ET SUIVI DES AUTORISATIONS



Signature de la convention de partenariat entre le groupement de gendarmerie 64 et le Parc national

Afin de veiller au respect de la réglementation de la zone cœur du Parc national et des réserves naturelles nationales du Néouvielle et d'Ossau, l'établissement assure :

- des missions de police administrative : instruction des demandes d'autorisation de travaux ou d'activités puis contrôle des mesures prescrites d'évitement, de réduction voire de compensation des impacts ;
- des missions de police judiciaire : surveillance et traitement d'infractions au titre du code de l'environnement. Quarante gardes sont assermentés et commissionnés au Parc national pour assurer ces missions, sous contrôle du parquet.

POLICE ADMINISTRATIVE

383 autorisations de travaux ou d'activités délivrées en 2024 soit un nombre en légère diminution par rapport à 2023 (410). **21 demandes** ont été refusées dont 10 concernant l'usage de drones.

Les autorisations de survols par des aéronefs motorisés (hélicoptères, avions) en vue des travaux d'aménagement de cabanes ou de pistes pastorales, de maintenance d'ouvrages hydroélectriques ou d'approvisionnement de refuges, constituent les demandes les plus fréquentes (115 en 2024).

Les vallées d'Aspe et d'Ossau sont les zones qui concentrent le plus grand nombre d'autorisations (45%). Viennent ensuite les secteurs de Cauterets puis de Luz-Gavarnie.

POLICE JUDICIAIRE

928 jours de surveillance ont été mobilisés

341 procédures judiciaires : 145 procès-verbaux d'avertissement, 188 amendes forfaitaires et 8 procès-verbaux (délivrés pour des infractions plus conséquentes), soit une **légère diminution de 10%** par rapport à l'année précédente.

La présence de chiens, le bivouac, la circulation motorisée en zone non autorisée (camping-cars notamment) et les feux restent les infractions les plus fréquentes.

Des missions interservices renforcées

Le Parc national contribue chaque année aux plans de contrôle départementaux mobilisant l'ensemble des services de l'Etat en charge de la police de l'environnement. Ces missions ont été renforcées en 2024.

41 missions interservices

ont été organisées dans ce cadre sur la zone cœur du Parc national.

Par ailleurs, le 30/07/2024, le groupement de gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques et le Parc national ont signé une convention de partenariat précisant les modalités de travail et listant des actions concrètes à engager en commun afin d'assurer la sécurité des personnes et la protection de l'environnement. Une démarche similaire est en cours avec le groupement de gendarmerie des Hautes-Pyrénées.



GÉRER EN PARTENARIAT

Le Parc national contribue aux politiques nationales par la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux afin de contribuer à la gestion de sites.

LES RÉSERVES NATURELLES NATIONALES ET SITES NATURA 2000

La gestion des réserves naturelles nationales du Néouvielle (vallée d'Aure) et de la vallée d'Ossau a été confiée au Parc national des Pyrénées par l'Etat.

Le Parc national participe également au comité de pilotage de 12 sites Natura 2000 sur son territoire dans les Hautes-Pyrénées.

Gestionnaire de la Réserve et animateur du site Natura 2000 du Néouvielle, le Parc national mène des actions de connaissance, de conservation, de gestion, de formation et de sensibilisation pour préserver ce site remarquable mais fragile.

Le comité de pilotage du site Natura 2000 Néouvielle et le comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle nationale du Néouvielle ont tenu séance commune en janvier 2024.

30 membres de ces 2 instances ont ainsi établi le bilan des actions menées en 2023 et défini les perspectives pour 2024 sous l'égide de madame la Sous-préfète de Bagnères-de-Bigorre, Maryse BEYRIE, présidente du COPIL Natura 2000, et Vincent BONNEU, chargé de projet Natura 2000 représentant la Région Occitanie.



➤ Dépliant invitant à la découverte de la Réserve naturelle nationale du Néouvielle.



En 2024, un « diagnostic d'ancrage territorial » de la Réserve naturelle nationale d'Ossau a été mené auprès de 31 acteurs de la vallée d'Ossau (élus, gestionnaires, socio-professionnels, usagers). Cette étude a permis d'évaluer l'intégration de la réserve au contexte socio-économique local et d'apporter les éléments de réflexion nécessaires pour que le futur plan de gestion permette de favoriser l'appropriation et l'acceptation de la réserve par les acteurs locaux.

UNE VOLONTÉ RÉAFFIRMÉE DE TRAVAILLER ENSEMBLE

Partageant la volonté de préservation des patrimoines d'exception, le Parc national entretient un dialogue continu sur le long terme avec ses partenaires.



- Renouvellement des conventions avec les opérateurs historiques RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, et EDF dans un souci de conciliation de la gestion des ouvrages et des enjeux environnementaux et de sensibilisation du public.
- Signature de la 1^{ère} convention de partenariat entre le Parc national et la Fédération départementale des chasseurs des Hautes-Pyrénées pour mettre en place ou renforcer des actions opérationnelles en faveur de la faune sauvage.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ...

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

- 4 sessions ordinaires
- 5 réunions du bureau du Parc national
- 30 délibérations

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL (CESC)

- 2 réunions du CESC
- 2 comités techniques Marque
- 1 commission Evaluation de la charte et observatoire du territoire

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)

- 3 séances plénières
- 2 réunions de bureau

LA COMMISSION D'INDEMNISATION DES DOMMAGES D'OURS ET DE LOUPS (CIDOL)

Présidée par André MIR, maire de Saint-Lary-Soulan, la CIDOL s'est réunie le 22 juillet et le 26 novembre 2024.

Les séances ont été consacrées à l'examen de 9 dossiers « indéterminés ». Il n'y a pas eu de recours. 3 des 9 dossiers indéterminés ont fait l'objet d'une décision d'indemnisation, les 6 autres ont fait l'objet d'une décision défavorable.

L'indemnisation des grands prédateurs sur le territoire du Parc national des Pyrénées a été marquée en 2024 par :

- un nombre total de 53 constats de dommage : un nombre légèrement supérieur à la moyenne des 10 dernières années mais dans la moyenne des 5 dernières années ;
- une localisation préférentielle de la prédation lupine, en légère augmentation par rapport à 2023, à l'Est de la vallée d'Ossau, au niveau du massif du Jaout et dans le piémont, et en val d'Azun (Soulour, massif du Pibeste) ;
- une concentration de prédation par l'ours sur le Rioumajou, où Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées a accordé en 2024 une dérogation pour la mise en oeuvre de mesures d'effarouchement simple de l'ours brun pour la protection des troupeaux domestiques.

• 53 constats réalisés
• 29 dossiers indemnisés
pour un montant de
72 011€ à ce jour.

CONTRAT OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE 2024 - 2028 (COP)

Après le bilan du COP 2019 -2023, une nouvelle génération de contrats a été établi pour la période 2024-2028 entre chaque parc national et le ministère de la transition écologique. Parmi les priorités stratégiques, un investissement est tout particulièrement attendu pour :

- protéger et restaurer la biodiversité face au changement climatique ;
- faire de la préservation des patrimoines un moteur de développement durable des territoires ;
- consolider la « citoyenneté écologique » à travers l'accueil, la sensibilisation, la médiation et l'éducation.

PLAN D'ACTION DE LA CHARTE 2024 - 2028

Approuvée par décret le 28 décembre 2012, la charte du Parc national définit un projet concerté de territoire pour une durée de 15 ans, 2012 - 2027. Construite avec les acteurs locaux, elle a pour objectif de préserver et valoriser les patrimoines naturels, culturels et paysagers. Son ambition est de donner un cadre partagé et une cohérence aux politiques de protection des patrimoines, d'aménagement et de développement durable.

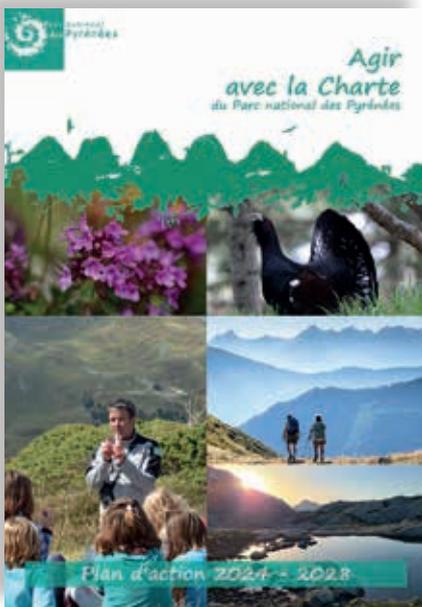
Depuis l'approbation de la charte, des plans d'action quinquennaux ont été définis afin d'en assurer une déclinaison opérationnelle. Le troisième plan d'action s'inscrit dans la continuité des précédents et dresse la liste des actions à mener sur la période 2024 - 2028.

EVALUATION DE LA CHARTE DU TERRITOIRE DU PARC NATIONAL

Les parcs nationaux doivent évaluer leur charte et délibérer sur l'opportunité de sa révision 12 ans au plus tard après son approbation. Ainsi, en 2024, l'établissement public a procédé à l'évaluation de la charte. Le dispositif global d'évaluation comprenait :

- un bilan thématique de la charte 2012 - 2023
- des enquêtes menées auprès des habitants et acteurs du territoire;
- des ateliers participatifs organisés avec les agents du Parc national;
- une analyse des modalités d'application de la réglementation.

Par délibération en date du 15 octobre 2024, le conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, d'engager la mise à jour de la charte du Parc national des Pyrénées.



LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉQUIPES QUI SE FÉMINISENT ET SE PROFESSIONNALISENT



Le Parc national des Pyrénées est fort d'un effectif de 72 agents permanents renforcé, en été, par 20 personnels temporaires dont 7 jeunes volontaires en service civique.

Dont :

- 20% de cadres – agents de catégorie A
- 60 % d'agents d'encadrement de catégorie B
- 20 % de catégories C

La moyenne d'âge, en net rajeunissement, est de 41 ans.

Les effectifs féminins représentent 43%, chiffre en augmentation, notamment sur les filières techniques, depuis 2020.

5 agents ont fait valoir leur droit à la retraite. 2 ont choisi de poursuivre leur carrière dans un autre Parc national ou une collectivité. Tous les départs ont été remplacés.

Les agents ont connu un nombre conséquent de réussites aux concours et examens professionnels et de promotion. 10 % de la communauté de travail a été promue. Ce processus a été accompagné par un engagement de l'établissement public en matière de formation continue.

90% des emplois permanents sont des titulaires des fonctions publiques.



DIALOGUE SOCIAL

En 2024, le comité social d'administration (CSA) et sa formation spécialisée se sont réunis à 7 reprises (4 réunions du comité social d'administration et 3 de la formation spécialisée).

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

L'année 2024 a été celle des audits et missions de conseil et d'accompagnement, conduits par l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable, sur le budget (2 missions dont une concernant tous les Parcs nationaux) et l'hygiène sécurité et conditions de travail. Les recommandations commencent à être intégrées dans le quotidien des équipes.

UN SERVICE PUBLIC ECO RESPONSABLE

Le Parc national a renforcé sa dynamique en faveur d'un service public éco responsable : renouvellement et généralisation de bornes pour véhicules électriques, développement des actions et équipements en faveur de l'usage du vélo, mise aux normes des équipements et installations de chauffage, changement des huisseries et des sources d'éclairage, etc. Un résultat très concret : le site du Parc national, à Tarbes, a réduit sa consommation annuelle de gaz de 62% par rapport à 2023.

DES MOYENS FINANCIERS MOBILISÉS EN FAVEUR DU TERRITOIRE

La Stratégie Nationale pour la Biodiversité a permis d'engager des actions fortes de développement local en faveur de la préservation de la biodiversité.

Cette série d'actions s'articule autour de trois axes :

1. Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité :

Janvier 2024 : initié par l'OFB et financé par l'Europe et le Ministère de la Transition écologique, le programme « LIFE Biodiv pollution lumineuse » interparcs nationaux est lancé. Mené à l'échelle de 8 parcs nationaux français, ce collectif piloté par le Parc national des Pyrénées travaillera durant 6 ans à améliorer la connaissance de la pollution lumineuse comme ses impacts sur la biodiversité, tout en assurant la promotion des pratiques d'éclairages vertueuses. Dans ce cadre, un agent coordinateur a été recruté par le Parc national des Pyrénées.

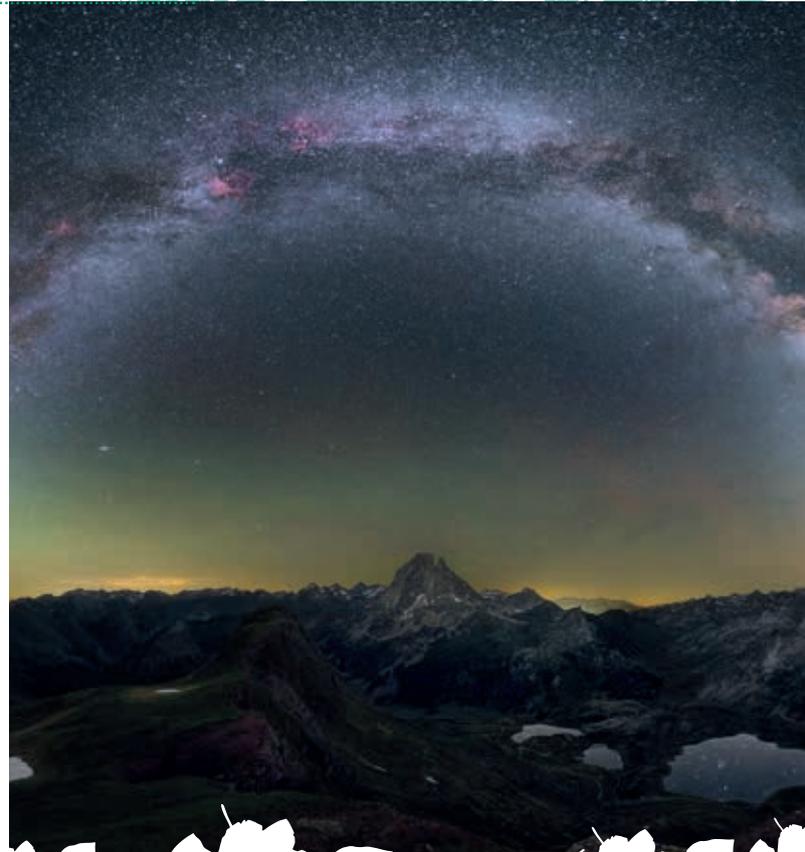
Le programme LIFE-SIP Pyrénées 4 Clima, vise à soutenir la mise en œuvre de la première stratégie européenne sur le changement climatique pour une bio région de montagne et transfrontalière. Il permet d'intégrer le changement climatique dans la mise à jour de la charte du territoire.

2. Restaurer la biodiversité dégradée :

Le Parc national a poursuivi la mise en œuvre des opérations soutenues par le Fonds vert et la Stratégie Nationale pour la Biodiversité : révision du plan de gestion de la Réserve naturelle nationale d'Ossau, programme d'actions en faveur du Grand Tétrás, suivi et renforcement des populations de bouquetins ibériques. Les programmes de suivi des populations du Vautour fauve et du Desman continuent.

3. Mobiliser tous les acteurs

Le Parc national poursuit son opération de « médiation grands prédateurs ». Les retours, au titre de la deuxième année de mise en œuvre, sont très positifs de la part des acteurs locaux.



Concernant les crédits d'intervention financés par le Parc national, une enveloppe de 250 000,00 € a permis de soutenir 35 projets (dont 2 au titre d'un appel à projet). Pour améliorer la lisibilité de l'établissement dans les vallées et renforcer les actions pédagogiques et éducatives, des projets d'investissement ont été poursuivis ou engagés.



BUDGET 2024

Le budget 2024 du Parc national des Pyrénées a été exécuté à hauteur de 9 822 099,92 € de crédits de paiement dont 35% de recettes :

DÉPENSES DE PERSONNEL

5 843 296,00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 720 793,92 €

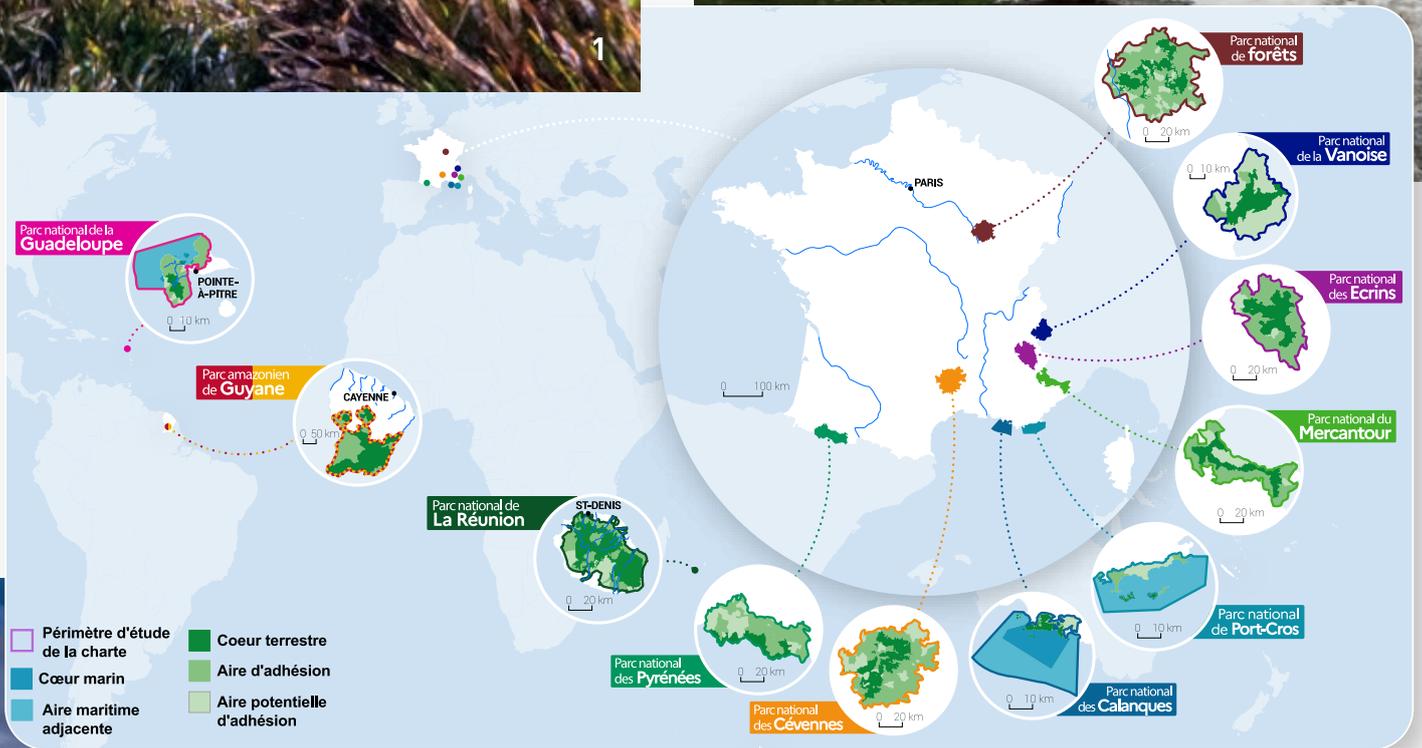
DÉPENSES D'INTERVENTION

242 800,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 015 210,00 €

LE COLLECTIF DES PARCS NATIONAUX DE FRANCE



Les parcs nationaux de France
 Source : IGN, Les parcs nationaux de France.
 Traitements : SDES - OFB, 2021

1. Herbier de posidonies sous le fort du Pradeau. Parc national de Port-Cros
2. Franchissement du Saut Coton, sur la rivière Waki. Parc amazonien de Guyane
3. Prairie fleurie dans le Salso Moreno, Haute-Tinée. Parc national du Mercantour

Le Parc national des Pyrénées s'est pleinement investi dans le collectif des parcs nationaux de France. Ce dernier assure le portage du positionnement des parcs nationaux dans les discussions nationales sur les politiques publiques environnementales, dont la Stratégie Nationale Biodiversité 2023 (SNB).

ACTIONS COLLECTIVES INTER-PARCS

Le collectif des Parcs nationaux est organisé à différents niveaux

- Des groupes de travail pour répondre aux enjeux de demain

L'action collective des Parcs nationaux se concrétise au sein de groupes de travail inter-parcs animés pour la plupart par l'OFB et un directeur d'un parc national référent.

Ces groupes permettent d'échanger sur des thématiques transversales comme l'agriculture, l'éducation à l'environnement et au développement durable, le tourisme, la police. Ils permettent également de porter une réflexion sur les politiques des établissements via le groupe réunissant les secrétaires généraux.

- Des synergies scientifiques pour appréhender les enjeux globaux

L'apport des Parcs nationaux pour la connaissance est un des axes importants des dynamiques du réseau des parcs nationaux. Les échanges entre les Parcs nationaux et la Commission scientifique des Parcs nationaux (CSPN) permettent la mise en cohérence des stratégies scientifiques et une mobilisation commune sur des programmes avec les centres de recherche. Cette collaboration entre les membres des conseils scientifiques permet de partager les enjeux globaux et les dernières connaissances scientifiques pour éclairer au mieux les décisions de chacun.

LE COLLECTIF EN BREF

- **11 Parcs nationaux** représentés chacun par un établissement public
- **Une conférence des présidents**, composée des présidents des conseils d'administration
- **Un collège de directeurs** composé des directions des établissements, avec **une présidence tournante** renouvelée tous les 6 mois
- **Une convention** de rattachement à l'Office français de la biodiversité (OFB)
- **Une quinzaine de groupe de travail** inter-parcs thématiques
- **Une commission scientifique (CSPN)**, commission des présidents des conseils scientifiques des Parcs nationaux



Salon des maires et des collectivités

Pour la 1^{ère} fois, les parcs nationaux ont participé au Salon des maires et des collectivités locales (Paris, novembre 2024). Cette édition marquait également le lancement de la première édition du Salon de la biodiversité et du génie écologique.

Les parcs nationaux étaient présents sur un stand au sein du village ministériel avec d'autres opérateurs de l'Etat tels que l'OFB.

Plusieurs présidents des conseils d'administration des parcs nationaux ont pris la parole lors de conférences et d'émissions radio réunissant élus et experts pour échanger autour des défis environnementaux.

Ainsi, Louis ARMARY, président du CA du Parc national des Pyrénées, est intervenu aux côtés de Stephan MAURIN, président du CA du Parc national des Calanques, au sujet de « la lutte contre la pollution lumineuse, un atout pour le territoire et la biodiversité ».





Parc national des Pyrénées

Villa Fould - 2 rue du IV septembre, 65000 Tarbes

Tél : 05 62 54 16 40

contact@pyrenees-parcnational.fr

www.pyrenees-parcnational.fr



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Pyrénées - Mont Perdu inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1997



Liste Verte

Aires Protégées | Conservées



UNION EUROPEENNE
Fonds Européen de développement Régional



Cofinancé par l'Union européenne



NATURA 2000



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Stratégie nationale biodiversité 2020



OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



Région Nouvelle-Aquitaine



La Région Occitanie
Pyrénées-Midi-Pyrénées



PYRENEES ATLANTIQUES
LE DEPARTEMENT



HAUTES-PYRENEES
LE DEPARTEMENT